

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 8
Présents : 6
Votants : 7

DELIBERATION N° 37-2018

Séance du jeudi 30 aout 2018



L'an deux mille dix-huit et le jeudi 30 aout 2018, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 aout 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme BLANC Danielle, M. Pierre POUILLARD, M. Jean-Pierre NOMIUS

Absents excusés : Mme STEFANI Noëlle donne pouvoir à Rémi COSTORIER

Absents non excusés : Jean Claude FAURE

Secrétaire de séance : Mme BLANC Danielle

Objet : Convention avec IT 05 pour les aménagements de sécurité du chef-lieu

Le Maire présente la convention que la commune doit prendre avec IT 05 afin de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagements de sécurité routière du chef-lieu en remplacement des dispositifs ralentisseurs existants sur RD19.

Après avoir entendu l'exposé de son maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la demande d'assistance auprès d' IT 05 pour les travaux d'aménagements de sécurité du chef-lieu
- donne l'autorisation au Maire de signer la convention.

Le Maire
Rémi COSTORIER

A handwritten signature in black ink, written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE LARDIER et VALENCA' around the top and 'Hautes-Alpes' around the bottom, with a central emblem.